|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs :*** Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique.
* Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires.
* S’entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition.
 | **Programme :****Connaître le contexte réglementaire :*** Pourquoi une AIPR ?
* Les différents acteurs (concepteur, encadrant, opérateur), leurs rôles et responsabilités
* Les principaux documents

**Connaître plus particulièrement le rôle de l’opérateur :*** Situer son rôle
* Expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau

**Connaître les principaux types de réseaux souterrains et aériens****Citer les risques afférents à ces réseaux selon les principales caractéristiques :*** Des énergies (leurs effets, les risques directs pour les personnes et les biens, des exemples d’accidents)
* Les risques à moyen et long terme liés aux atteintes aux réseaux existants (intégré, tracé)

**Savoir utiliser les moyens de protection collective et individuelle****Comprendre et respecter :*** Son environnement
* Les marquages-piquetages
* Les signes avertisseurs et indicateurs
* Lire le terrain
* Comprendre les moyens de repérage

**Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues et en alerter son responsable****Savoir apprécier l’imprécision :*** Du positionnement des ouvrages
* De la technique utilisée afin de ne pas endommager les réseaux

**Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues et en alerter son responsable****Maintenir les réseaux existants (intégré, tracé)****En cas d’incident ou d’accident, connaître les recommandations applicables****Appliquer la règle des quatre A (arrêter, alerter, aménager, accueillir)****Outils pédagogiques :** Vidéoprojecteur, ordinateur, paper board, films, …**Supports remis aux participants :** Remise d’une documentation complète et ciblée véritable aide- mémoire de la formation. (Livret AIPR Opérateur, MEMO FORMA)**Modalités d’évaluation :** Les moyens mobilisés pour mesurer à l’aide de critères objectifs les acquis du bénéficiaire en cours et à la fin de la formation**.** **Méthodes d’évaluation :** Test théorique et test pratique. Selon le référentiel de la CNAMTS.**Validation :** Attestation de compétences relative à l’intervention à proximité des réseaux. (d’une validité : de 5 ans).**Formalisation à l’issue de la formation :** Attestation de formation et certificat de réalisation.**Résultats Obtenus en 2021 :** Le niveau de performance et d’accomplissement de la prestation est de 99% |
| **Public :**Toute personne salariée intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu’opérateur d’engin, soit dans le cadre de travaux urgent. Sur tout chantier de travaux, l’ensemble des opérateurs d’engin doivent être titulaire d’une AIPR. Sur tout chantier de travaux urgents, l’ensemble des personnels intervenant en terrassement ou en approche des réseaux aériens doivent être titulaire de l’AIPR. |
| **Pré-requis :** Etre âgé d’au moins 18 ans. Etre apte physiquement (visite médicales médecin du travail). |
| **Méthodes pédagogiques :**Méthode essentiellement active basée sur la participation des apprenants. Pédagogie alternant les apports théoriques et les mises en situation pratiques, visite du site et des moyens à mettre en œuvre. |
| **Compétences** : Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques réactualisées. |
| **Durée : 7Heures**Théorie : 6H00 Tests : 1H |
| **Délai d’accès :** Délai d’accès sous dix jours. |
| **Infrastructures et moyens matériels:** Infrastructures et des moyens matériels permettant les conditions réelles de travail |
| **Accessibilité :** Conditions d’accueil et d’accès des publics en situation de handicap, locaux adaptés à recevoir des personnes handicapées. |
| **Nombre minimum et maximum de stagiaires par session :** de 3 à 8 |
| **Tarifs :** Voir le devis et les conditions générales de vente |